



Compte Rendu AGO N° 2022-06-25

Les présents à l'AGO :

	NOM CLUB	dept	NOM	PRENOM	Présent	Absent	Nb. Voix
1	ESCRIME CLUB NEUVILLE 72	72				X	
2	CEN NANTES	44				X	
3	NDC ANGERS	49				X	
4	NEC	44	VRIGNAUD	ERIC	X		10
5	LE MANS	72				X	
6	CE DU CASTELBRIANTAIS	44	ERMINE	CLAIRE	X		3
7	CSAD ANGERS	49				X	
8	REZE	44	DUPAS	DOMINIQUE	X		3
9	CLUB ESCRIME ST HERBLAIN	44	JOLY	ESTELLE	X		6
10	SCO ANGERS	49	LEMBERT	RENE	X		7
11	LA FLECHE	72	ESTADIEU	ERIC	X		1
12	CE LAVALLOIS	53				X	
13	DAGUE POURPRE	85				X	
14	ESCRIME VALLETAISE	44				X	
15	LOUE	72				X	
16	CERCLE D'ESCRIME BAST'YON	85	RICORDEAU	AXEL		X	6
17	ESCRIME SUR VIE	85				X	
18	EPEE CHOLETAISE	49				X	
19	CE DU PAYS DE CHATEAU GONTIER	53	LIVENAIS	ANNICK	X		3
20	NEV ESCRIME	85				X	
21	SABLE SARTHE CE	72	DEDIEU	BEATRICE	X		6
22	NANTES ERNM	44				X	
23	SAINT NAZAIRE	44				X	
24	ORVAULT	44				X	
25	SABLES D'OLONNE	85				X	

INVITES				
CTS		SAGET	JEAN-MICHEL	X
Membres du CD du CoReg				X

Le quorum est de 32 voix, le nombre de voix représentées est de 45 voix. L'Assemblée Générale peut se dérouler et délibérer à l'ordre du jour.



L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional d'Escrime (CoReg), des Pays de la Loire s'est réunie le mardi 25 juin 2022 à 14h30, à la maison des sports.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 06 novembre 2021
2. Allocution du Président
3. Bilan technique & Vie Sportive de la saison
4. Adoption des tarifs de fonctionnement pour la saison 2022-2023
5. Budget prévisionnel 2022/2023
6. Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 06 novembre 2021

Les Comptes-rendus de l'assemblée Générale Ordinaire et Elective du 06 novembre 2021 sont proposés aux votes.

Les comptes rendus sont disponibles sur l'extranet du CoReg, ils peuvent être consultés librement.

Vote pour approbation des Comptes-Rendus des AG
0 contre, 0 abstention

2 - Allocation du président.

Remerciements à Paule Richard représentante de la FFE.

Mesdames, Messieurs, amis escrimeurs,

Je vous remercie de votre présence à cette assemblée générale du Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire qui clôture cette saison de reprise.

Nous avons débuté une saison post semi-Covid, qui s'est avérée encore complexe pour les clubs dans sa gestion et son organisation.

En cette saison encore particulière, Je souhaitais vous dire comme je suis fier de représenter les clubs d'escrime au sein du Comité Régional. Les nombreux bénévoles qui œuvrent dans les clubs, votre temps dédié et la mise en lumière de l'escrime ligérienne renforcent mon sentiment.

Alors oui, il y a toujours de bons moments à partager ensemble, et d'autres moins bons.

Je pense aux clubs en difficultés, ceux que le CoReg soutient autant qu'il le peut mais dont les solutions d'aides ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances.

Je retiens les belles organisations de compétitions sur notre territoire, les moments de réunions, d'échanges et la fête des jeunes du weekend dernier.

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

www.escrime-pdl.net - www.facebook.com/CoRegEscrimePaysDeLoire/



Je tiens donc à vous féliciter, malgré toutes les difficultés, sur votre capacité à faire vivre l'escrime à travers votre investissement bénévole. Une denrée qui devient précieuse à moins de 800 jours de Paris 2024.

Aussi, je remercie le bureau avec qui j'ai eu plaisir à travailler, Estelle, Mathilde, René, et plus particulièrement Pierrick notre trésorier pour son investissement, notre secrétaire Gaëlle pour tout le travail effectué.

Le Comité Directeur pour le soutien du travail présenté par le Bureau. Qui représente les clubs et les associations départementales.

Jean Michel, maître Saget, notre CTS, dont l'implication dépasse ses fonctions.

Pour finir, je remercie nos partenaires institutionnels, plus particulièrement Sophie Cam qui nous a accompagnée pendant de nombreuses années à la région, nos interlocuteurs de l'ANS et Sébastien Barrois pour les campagnes PSF, Mr Thomas de profession Sport notre partenaire de gestion de l'emploi.

C'est sur ces mots que je terminerais en vous souhaitant une bonne assemblée générale.

3 – Bilan technique & Vie Sportive de la saison.

Point licenciés.

Nous avons à ce jour 1964 licenciés, nous sommes revenus dans les mêmes niveaux qu'avant Covid.

Bilan saison

Comme la précédente, cette saison a été compliquée et difficile à suivre.

Jean-Michel présente les principaux résultats de la saison, ceux-ci sont mis en comparaison avec la saison 2018-2019, la dernière qui s'est déroulée normalement.

160 sélections individuelles ou équipes aux Championnats de France de M15 à vétérans.

A noter que 18 tireurs sont classés en N1 pour 10 en 2019.

3 équipes de la région sont classées en N1. (FDS et FHS du NEC et EDS du CSAD Angers)

La JRJ a eu lieu et avec une importante participation, 95 tireurs.

Un bilan des compétiteurs classés en individuel a été réalisé et montre une baisse importante du nombre de compétiteurs par rapport à 2019.

- Epée : 7% de compétiteurs en moins.
- Sabre : 50% de compétiteurs en moins.
- Fleuret : 40% de compétiteurs en moins.
- Au total 25% en moins, de 415 à 310 compétiteurs.

Un compétiteur classé a participé à au moins une compétition individuelle sur la saison.

Il y a 311 tireurs enregistrés dans nos classements de M15 à vétérans.



Présentation de l'évolution des licences par club entre 2019 et 2022.

	EFFECTIFS JUIN 2019	EFFECTIFS JUIN 2022	CLASST CLUBS/NB LICENCES	CLASST DES EVOLUTIONS	EVOL EN NBR DE LICENCES
NANTES NEC	342	305	NANTES NEC	NEV	53
ANGERS SCO	216	177	ANGERS SCO	CHÂTEAU GONTIER	48
NANTES CEN	116	122	VALLET	SAINT GILLES X VIE	34
VALLET	109	131	NANTES CEN	FAA	34
LA ROCHE SUR YON CEY	108	103	SAINT NAZAIRE SESN	VALLET	22
SAINT NAZAIRE SESN	107	106	LA ROCHE SUR YON CEY	REZE ASBR	18
ANGERS NDC	94	61	ANGERS CSAD	SABLE SUR SARTHE	15
ANGERS CSAD	88	94	SABLE SUR SARTHE	LAVAL	9
SABLE SUR SARTHE	75	90	SAINT HERBLAIN CHE	SAINT HERBLAIN CHE	8
SAINT HERBLAIN CHE	72	80	SAINT GILLES X VIE ESV	NANTES CEN	6
LAVAL	63	72	LAVAL	ANGERS CSAD	6
LE MANS	61	66	LE MANS	LE MANS	5
NEUVILLE	53	50	ANGERS NDC	CHOLET	5
NANTES ERNM	49	26	NEV	SABLES D'OLONNE	2
SAUMUR ABSEC	48	0	NEUVILLE	LA DAGUE POURPRE	2
CHOLET	43	48	REZE ASBR	FONTENAY le COMTE	0
LOUE	43	36	CHOLET	SAINT NAZAIRE SESN	-1
SAINT GILLES X VIE	41	75	CHÂTEAU GONTIER	ORVAULT	-2
ORVAULT	41	39	ORVAULT	NEUVILLE	-3
LES HERBIERS	37	0	LOUE	CHATEAUBRIANT	-4
SABLES D'OLONNE	33	35	SABLES D'OLONNE	LA FLECHE PMN	-4
REZE ASBR	32	50	FAA	CNEA	-4
CHATEAUBRIANT	32	28	CHATEAUBRIANT	LA ROCHE SUR YON	-5
LES EPESES	30	0	NANTES ERNM	SAYNOLAMES	-5
FONTENAY le COMTE	13	13	FONTENAY le COMTE	LOUE	-7
LA DAGUE POURPRE	11	13	LA DAGUE POURPRE	CONNERRE	-10
LA FLECHE PMN	10	6	LA FLECHE PMN	NANTES ERNM	-23
CONNERRE	10	0	CNEA	LES EPESES	-30
SAYNOLAMES	5	0	CONNERRE	ANGERS NDC	-33
CNEA	4	0	LES EPESES	NANTES NEC	-37
NEV	0	53	LES HERBIERS	LES HERBIERS	-37
CHÂTEAU GONTIER	0	48	SAUMUR ABSEC	ANGERS SCO	-39
FAA	0	34	SAYNOLAMES	SAUMUR ABSEC	-48

Présentation des formations de l'année. JNE et ajouts, CQP Nantes 24/25/26 JUIN
Suppression de la limite horaire annuelle pour les CQP

Présentation de la prévision des stages de la saison prochaine.

Cette proposition est à valider avec l'ETR, excepté le stage des sables d'Olonne qui est fixe, une convention avec l'ISO est en cours de validation. Cette convention ISO, est basée sur 70 places et planifiée la 1^{ère} semaine des vacances de printemps pour toutes les formations.

Présentation du prévisionnel de la vie sportive fédérale connue à ce jour.

Présentation aussi de la vie sportive régionale. Une réunion de cette commission est prévue le 03 septembre.

Proposition de la nouvelle ETR, et de son programme sur 15 axes.

PRESENTATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE AG COREG DU 25 JUIN 2022

AXES	FONCTIONS
1	REFERENT AU FLEURET HOMME ET DAME Jordan MOINE
1A	ADJOINT AU FLEURET HOMMES David BUCQUET
1B	ADJOINT AU FLEURET DAME Carmen VARZARU
2	REFERENT AU SABRE HOMME ET DAME Dorin VARZARU
2A	ADJOINT AU SABRE HOMME Bastien ERMINE
2B	ADJOINT AU SABRE DAME Bastien ERMINE
3	REFERENT A L'EPEE HOMME ET DAME Philippe MASSON
3A	ADJOINT A L'EPEE HOMME Benjamin POIRIER
3B	ADJOINT A L'EPEE DAME Fleur ZACHARIASEN
4	PREPARATEUR PHYSIQUE Benjamin POIRIER
5	AGENT DE DEVELOPPEMENT Bastien ERMINE
6	REFERENTS ESCRIME SPORTIVE DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Philippe MASSON-Olivier BOURREAU
7	REFERENT SABRE LASER DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Pierre GODET
8	REFERENT ESCRIME ARTISTIQUE DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Julien PENNANECH
9	FORMATEUR DIPLOMES FFE EN ESCRIME SPORTIVE Philippe MASSON-Benjamin POIRIER
10	FORMATEUR DIPLOMES FFE EN ESCRIME ARTISTIQUE Julien PENNANECH
11	FORMATEUR DIPLOMES FFE EN SABRE LASER Nicolas DELOM
12	REFERENT SPORT SANTE Carmen VARZARU
13	REFERENT SPORT HANDICAPS CTS dans l'attente d'un cadre
14	ADJOINT AUX REFERENTS SPORT SANTE ET HANDICAPS Fleur ZACHARIASEN
15	REFERENT NUMERIQUE J.MOINE-P.MASSON

Des réunions de l'ETR sont prévues le 27 juin puis le 1^{er} juillet.

La FDJ aura lieu les 10 et 11 juin 2023.

Un « Challenge de France » pour les M13 aura lieu les 24 et 25 juin 2023.

Présentation de l'analyse du suivi des licenciés qui a été faite par Éric Vrignaux du NEC.

Le bilan sportif est soumis à approbation

Vote pour approbation du bilan sportif
0 contre, 0 abstention.

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

www.escrime-pdl.net - www.facebook.com/CoRegEscrimePaysDeLoire/



4 - Adoption des tarifs de fonctionnement pour la saison 2022-2023

Guillaume présente le tableau explicatif des différentes licences et des aides associées.

				TARIFS DES LICENCES				
Licences saison 2022-2023							Affiliation club	
Montant licence FFE				Prise en charge licence 5 licences part dirigeante	Prise en charge CoReg 1ere licence Féminine	Prise en charge Co Reg PDL Aide aux Familles QF < 876 €	Montant Affiliation FFE	
Participation à la vie du Comité Régional							Participation à la vie du Comité Régional	
Coût total de la licence							Coût total de l'affiliation	
Assurance	P	O	+				Nb licenciés	
M5	12,8 €	13,0 €	14,5 €				0 / 49	60,00 €
	10,0 €	10,0 €	10,0 €		23,0 €	23,0 €		60,00 €
	22,8 €	23,0 €	24,5 €					120,00 €
M7	12,8 €	13,0 €	14,5 €				50 / 150	90,00 €
	10,0 €	10,0 €	10,0 €		23,0 €	23,0 €		60,00 €
	22,8 €	23,0 €	24,5 €					150,00 €
M9	24,8 €	25,0 €	26,5 €				> 150	120,00 €
	17,0 €	17,0 €	17,0 €		42,0 €	42,0 €		60,00 €
	41,8 €	42,0 €	43,5 €					180,00 €
Categ, Autres	30,8 €	31,0 €	32,5 €					
	28,0 €	28,0 €	28,0 €		59,0 €	59,0 €		
	58,8 €	59,0 €	60,5 €					
Enseignant	28,0 €	31,0 €	35,2 €					
	26,0 €	26,0 €	26,0 €					
Dirigeant	54,0 €	57,0 €	61,2 €					
	20,8 €	21,0 €	22,5 €	21,0 €				
	17,0 €	17,0 €	17,0 €	17,0 €				
Sabre Laser Artistique	37,8 €	38,0 €	39,5 €	- €				
	12,3 €	12,5 €	14,0 €					
	10,0 €	10,0 €	10,0 €					
Sport Santé	22,3 €	22,5 €	24,0 €		22,5 €	22,5 €		
	7,3 €	7,5 €	9,0 €					
	6,0 €	6,0 €	6,0 €					
Bénévole	13,3 €	13,5 €	15,0 €		13,5 €	13,5 €		
	2,80 €	3,00 €	4,50 €					
	- €	- €	- €					
Scolaire	2,80 €	3,00 €	4,50 €					
	4,80 €	5,00 €	6,50 €					
	- €	- €	- €					
	4,80 €	5,00 €	6,50 €					
ASSURANCES licence FFE, il n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficie d'aucune indemnité au titre du contrat « Accident Corporel » proposé par la FFE. Il atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer.								
Options 0/+ : voir mémento 22/23 en ligne								



- La part CoReg sera prise en charge par le CoReg, pour 5 dirigeants au maximum, c'est la part dirigeant uniquement.
- Poursuite des aides féminines pour la 1^{ère} année et des aides aux familles.

Les tarifs pour la saison 2022-2023 sont proposés au vote.

Vote pour approbation du tarif des licences
0 contre, 0 abstention.

Les tarifs sont validés et applicables pour la prochaine saison.

Grille tarifaire.

BARÈMES en vigueur dans le fonctionnement du Comité Régional - Proposition au 25/06/2022

Elus, membres des commissions, Cadres

frais de déplacement

Saison 22/23

Puis. Fisc.

3 cv et moins

4 cv

5 cv

6 cv

7 cv et plus

— 0,40 €

Grille URSSAF

d x 0,350 €

d x 0,387 €

d x 0,405 €

d x 0,425 €

d x 0,446 €

d x 0,500 €

Le Coreg Suit le barème Fiscal

Fournir la Copie de sa Carte Grise

le km

avec covoiturage

repas

20 €

plafond

Arbitres indemnités :

2 formules aux choix de l'organisateur qu'il devra préciser dans le règlement de l'épreuve à la journée :

Formation départementale

Interdépartementaux

Régionaux

Nationaux

Internationaux

20 €

30 €

45 €

70 €

80-100 €

30 € formation

50 € formation

CD & AG FFE

réglementation nationale

Arbitres défraiements :

frais de déplacement

— 0,35 €

— 0,40 €

BAREME URSSAF

0,50 €

le km

avec covoiturage

repas du samedi soir

hôtel et petit-déjeuner

hôtel et petit-déjeuner

25 €

75 €

90 €

plafond

plafond

plafond

en province

en région Parisienne

CD & AG du 29/06/2013

réglementation nationale

réglementation nationale

réglementation nationale

Arbitres repas en compétitions de CoReg :

10 €

sur présentation de facture par le club organisateur

Contrepartie Panier type "compétition CoReg"

2 sandwiches - 1 desserts - 2 boissons au choix

CD & AG 18/06/2016

Le Comité Directeur propose de se baser sur le barème URSSAF.

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

www.escrime-pdl.net - www.facebook.com/CoRegEscrimePaysDeLoire/



Pour l'indemnisation des arbitres c'est le tarif fédéral qui s'applique, leurs déplacements seraient également pris sur le barème URSSAF.

Participations aux stages internat (ligériens) :				CD & AG du 18/06/16
1 jour/nuît	—25 €	30 €	les journées suivantes —30 €	35 € hors stages de préparation
Participations aux stages ou regroupements externat (ligériens) :				CD & AG du 18/06/16
1 journée	—20 €	25 €		
1/2 journée	—15 €	20 €		
Participations aux stages des tireurs extérieurs à la Zone :				CD & AG du 18/06/16
4 jours et 3 nuits	—200 €	230 €	la journée	—55 € 65 €
Engagements en compétition de CoReg :				CD & AG du 30/06/2018
Jusqu'à M13 inclus				
individuel	5 € ?		équipe	10 €
M15 - M17				
individuel	10 € ?		équipe	20 €
M20 - sénior - vétéran				
individuel	12 € ?		équipe	24 €

Augmentation des tarifs pour la participation aux stages.

Pas d'augmentation des engagements aux compétitions du CoReg.

Vote pour approbation de la grille tarifaire
0 contre, 0 abstention.



4 - Budget prévisionnel 2022/2023

Pierrick présente le tableau de la situation budgétaire au 15/06/2022 et du prévisionnel 2022-2023

SITUATION BUDGETAIRE AU 15/06/2022 ET PREVISIONNEL 2022/2023					
	AU 15/06/22	PREVISIONNEL		AU 15/06/22	PREVISIONNEL
I. CHARGES DIRECTES	147 305,62 €	193 430,00 €	RESSOURCES DIRECTES	138 649,09 €	193 430,00 €
60- Achats	991,54 €	1 000,00 €	70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	63 524,79 €	56 580,00 €
prestations de services			73- Dotations et produits de tarification	- €	
achats matières et fournitures	698,27 €	700,00 €	74- Subventions d'exploitations	23 875,00 €	84 000,00 €
autres fournitures	293,27 €	300,00 €	Etat	23 875,00 €	39 000,00 €
61- Services extérieurs	52 855,43 €	59 910,00 €	Région des Pays de la Loire	- €	28 000,00 €
Locations	2 002,22 €	2 000,00 €	Département	- €	- €
Entretien et réparation	4 792,74 €	4 800,00 €	Communes, EPCI	- €	- €
Assurance	1 258,18 €	1 300,00 €	Organismes sociaux (CAF...)	- €	- €
Documentation	1 119,66 €	1 120,00 €	Fonds européens	- €	- €
Crefed	43 682,63 €	50 690,00 €	L'agence de services et paiement (emplois aidés)		
62- Autres services extérieurs	47 590,77 €	84 520,00 €	Autres établissements publics	- €	12 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 615,82 €	12 500,00 €	Aides privées (fondations)		5 000,00 €
Publicité, publication	1 189,39 €	1 200,00 €	Fédération		
Déplacements, missions	3 649,81 €	1 500,00 €	75- Autres produits de gestions courante	50 926,73 €	52 500,00 €
Aides	19 317,99 €	48 380,00 €	756- Cotisations	50 511,73 €	52 000,00 €
Services bancaires, autres	460,77 €	480,00 €	758- Dons manuels - Mécénat	415,00 €	500,00 €
Stages Compétitions	9 889,01 €	20 000,00 €	76- Produits financiers	322,57 €	350,00 €
frais postaux et télécommunication	467,98 €	460,00 €	77- Produits exceptionnels	- €	- €
63- Impôts et taxes	- €	- €	78- Reprises sur amortissements et provisions		
Impôts et taxes sur rémunération	- €		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Autres impôts et taxes	- €				
64- Charges de personnel	45 867,88 €	48 000,00 €		- €	- €
Rémunération des personnels	33 611,55 €	35 000,00 €		- €	- €
Charges sociales	9 343,78 €	10 000,00 €		- €	
Autres charges de personnels	2 912,55 €	3 000,00 €		- €	- €
65- Autres charges de gestions courante	- €			- €	- €
66- Charges financières	- €	- €		- €	- €
67- Charges exceptionnelles				- €	- €
68- Dotations aux amortissements		- €		- €	- €

Pour l'instant nous avons un déficit de 8.656€, qui est dû, aux frais de rupture conventionnelle, pour 2.800€, ainsi qu'aux dettes que les clubs ont envers le CoReg.

Pierrick et Gaëlle travaillent au recouvrement de ces dettes avant la fin de la saison.

Pierrick prévoit un bénéfice d'environ 5.000€ en fin de saison sportive.



BUDGET PREVISIONNEL DU COMITE REGIONAL D'ESCRIME
01/08/2021 AU 31/07/2022.

CHARGES	Bilan 19/20	Prévisionnel 21/22
60- Achats	9 442,00 €	12 600,00 €
prestations de services		
achats matières et fournitures	896,00 €	1 100,00 €
autres fournitures	8 546,00 €	11 500,00 €
61- Services extérieurs	17 198,00 €	20 200,00 €
Locations	1 880,00 €	2 200,00 €
Entretien et réparation	12 501,00 €	15 000,00 €
Assurance	1 383,00 €	1 400,00 €
Documentation	1 434,00 €	1 600,00 €
62- Autres services extérieurs	50 739,00 €	60 800,00 €
Rémunération intermédiaires et honoraires	40 093,00 €	48 000,00 €
Publicité, publication	4 194,00 €	5 000,00 €
Déplacements, missions	5 279,00 €	6 500,00 €
Services bancaires, autres	461,00 €	500,00 €
Frais postaux Télécommunication	712,00 €	800,00 €
63- Impôts et taxes	- €	- €
Impôts et taxes sur rémunération		
Autres impôts et taxes		
64- Charges de personnel	51 447,00 €	61 500,00 €
Rémunération des personnels	39 676,00 €	47 500,00 €
Charges sociales	11 771,00 €	14 000,00 €
Autres charges de personnels		
65- Autres charges de gestions courante	810,00 €	1 000,00 €
66- Charges financières	1 400,00 €	1 400,00 €
67- Charges exceptionnelles		
68- Dotations aux amortissements	12 417,00 €	12 500,00 €
TOTAL DES CHARGES	143 453,00 €	170 000,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
86- Emplois des contributions en nature	16 010,00 €	32 000,00 €
860- Secours en nature		
861- Mise à disposition gratuite de biens et services		1 000,00 €
862- Prestations	810,00 €	1 000,00 €
864- Personnel bénévole	15 200,00 €	30 000,00 €

PRODUITS	Bilan 19/20	Prévisionnel 21/22
70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	46 636,00 €	52 000,00 €
74- Subventions d'exploitations	41 616,00 €	32 000,00 €
Etat	10 200,00 €	16 000,00 €
Région des Pays de la Loire	21 416,00 €	16 000,00 €
Département		
Communes, EPCI		
Organismes sociaux (CAF...)		
Fonds européens		
L'agence de services et paiement (emplois aidés)	5 000,00 €	
Autres établissements publics	5 000,00 €	- €
Aides privées		- €
75- Autres produits de gestions courante	51 279,00 €	56 600,00 €
756- Cotisations	50 431,00 €	55 800,00 €
758- Dons manuels - Mécénat	848,00 €	800,00 €
76- Produits financiers	428,00 €	400,00 €
77- Produits exceptionnels	20 168,00 €	2 000,00 €
78- Reprises sur amortissements et provisions		27 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS	160 127,00 €	170 000,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
87- Contributions volontaires en nature	21 400,00 €	32 000,00 €
870- Bénévolat	20 200,00 €	30 000,00 €
871- Prestations en nature	1 200,00 €	2 000,00 €
875- Dons en nature		

Le budget prévisionnel est fait de la même façon que ceux réalisés pour les institutionnels (Région, ANS...)

Augmentation du prévisionnel à 192.000€ au lieu de 170.000€.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 est proposé au vote.

Vote non obligatoire, mais demandé par Guillaume.
0 contre, 0 abstention.

Garage.

La ville refait le quartier et le garage doit disparaître.

Un nouveau garage en location est trouvé mais plus cher que le précédent. On part sur ce garage pour le moment.

Nous soumettons à l'AG l'achat d'un garage pour éviter de perdre de l'argent, nous avons suffisamment d'argent sur nos comptes pour cet investissement.

Il est de toute façon indispensable d'avoir un local pour la remorque, les pistes et tout le matériel du CoReg.

Vote pour un achat d'un garage pour un montant maximal de 25.000€.
0 contre, 0 abstention.

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

www.escrime-pdl.net - www.facebook.com/CoRegEscrimePaysDeLoire/



5 - Questions diverses ?

Bien qu'il n'y ait pas eu de question diverse d'envoyée, Guillaume propose aux membres de l'AG un temps d'échanges et de discussions.

Présentation par Guillaume du kit de communication de rentrée de la FFE.
Celui-ci sera envoyé directement aux clubs.



Discussion sur un e-mail envoyé aujourd'hui pour l'arbitrage, pour une JNA dimanche prochain.

L'idée de mettre un drive, un WhatsApp ou autres en place, entre clubs pour mutualiser les déplacements lorsque c'est possible et ainsi offrir la possibilité aux tireurs de réduire la facture de déplacement de l'année. Cela semble intéressant et réalisable, peut-être via le Facebook du CoReg.

Interrogations sur comment les Maîtres d'armes des clubs peuvent connaître le travail technique fait au CREFED et ainsi mieux coacher leurs tireurs en compétitions. Jean-Michel Saget est tout à fait prêt à renseigner les Maîtres d'armes des clubs sur ces points. Il suffit de lui demander.

Fin de l'AG à 17h00

Le Président
Guillaume Michon

Le Secrétaire
René Lembert

Comité Régional d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

comiteregional@escrime-pdl.org

www.escrime-pdl.net - www.facebook.com/CoRegEscrimePaysDeLoire/